

Se déplacer sans trop dépenser

Le guide mobilité pour faciliter vos déplacements en Hérault

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN, ÉCOLOGIE EN ACTIONS

herault.fr

RETROUVEZ AUSSI

Le Guide de l'insertion et du RSA, toutes les infos pour connaître vos droits, vos devoirs et faciliter votre quotidien. Gratuit en libre service dans les Maisons et services départementaux des solidarités, les France Travail et Caf de l'Hérault.

Ce dépliant a été conçu avec les membres du Comité Consultatif RSA Etang de Thau.

Les questions de mobilité sont au cœur du quotidien de chacun.

Pouvoir se déplacer facilement est aussi souvent essentiel dans la recherche d'emploi. Premier acteur de la solidarité, le Département agit pour faciliter l'accès aux transports dans le cadre de son accompagnement des Héraultais qui en ont le plus besoin.

Vous trouverez ci-après un panorama des aides et solutions de mobilité possibles dans l'ensemble du territoire héraultais, pour faciliter tous vos déplacements du quotidien.

Kléber MESQUIDA

Président du Département de l'Hérault

Sylvie PRADELLE

Vice-Présidente déléguée à l'insertion et à l'économie solidaire

En bus ou TER

DANS L'HERAULT : ABONNEMENT SOLIDARITÉ

Gratuité du bus : des trajets gratuits pendant 7 mois consécutifs sur les lignes du réseau liO Hérault Transport (tout l'Hérault hors agglomérations de Sète, Béziers, Agde et Métropole de Montpellier). La validation de la carte à bord d'un véhicule Hérault Transport ouvre droit à une correspondance aller - retour sur le réseau TaM.

Cet abonnement est aussi valable sur le réseau de Transports Intercommunaux du Pays de Lunel et sur le réseau TRANSP'OR du Pays de l'Or Agglomération.

Abonnement réservé aux titulaires du RSA et de l'ASS (Allocation de solidarité spécifique) domiciliés dans l'Hérault.

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Formulaire complété (en téléchargement sur le site d'Hérault Transport),
- ✓ Justificatif de paiement du RSA ou avis récent de paiement Allocation Spécifique de Solidarité délivré par France Travail,
- ✓ Photo d'identité récente (avec nom et prénom au dos).

Où envoyer ou déposer votre dossier ?

- Hérault Transport, 148 avenue du Professeur Viala, Parc Euromédecine 2, CS34303, 34193 Montpellier

+ d'infos ? Hérault Transport au

04 34 88 89 99 / info@herault-transport.fr / www.herault-transport.fr

METROPOLE DE MONTPELLIER

Avec l'abonnement Pass gratuité (pour les résidents des communes de la métropole*), bénéficiez d'un abonnement gratuit valable sur le réseau TAM (bus, tramways).

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Photo d'identité récente,
- ✓ Copie de la pièce d'identité,
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois à son nom.



Où faire sa demande ?

- Dans un des 3 espaces mobilité TAM à Montpellier,
- Sur l'appli M'Ticket,
- Sur la boutique en ligne TaM.

+ d'infos ? AlloTaM au

04 67 22 87 87 / commercial.tam-voyages.com

*Les communes concernées : Baillargues, Beaulieu, Castelnau-le-Lez, Castries, Clapiers, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Lavérune, Le Crès, Montaud, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Murviel-les-Montpellier, Pérols, Pignan, Prades-le-Lez, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Saint Georges d'Orques, Saint Jean de Védas, Saussan, Sussargues, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone.

AGGLOMERATION DE SETE : CARTE MISTRAL

Gratuité du bus : demandez la carte MISTRAL mensuelle, valable 1 mois à compter de la 1ère validation, renouvellement mensuel.

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Copie de la pièce d'identité,
- ✓ Photo d'identité récente,
- ✓ Justificatif de paiement du RSA, à présenter tous les mois pour renouvellement de la carte.



Où déposer votre dossier ?

- Se présenter à l'agence commerciale Sète Agglopolo Mobilité, Passage du Dauphin, 5 bis quai de la résistance, 34200 Sète
- ou par téléphone Sète Agglopolo Mobilité

+ d'infos ? Sète Agglopolo Mobilité

04 67 53 01 01 / www.mobilite.agglopolesete.fr

Les communes concernées : Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Bouziguès, Frontignan, Gigean, Loupian, Marseillan, Mèze, Mireval, Montbazin, Poussan, Sète, Vic-la-Gardiole, Villeveyrac.

AGGLOMERATION D'AGDE

Abonnement mensuel réduit valable sur l'ensemble des lignes du réseau CAP'BUS. L'abonnement est valable 1 mois à compter de la date de la première validation. Voyages illimités sur toutes les lignes du réseau Cap'Bus.

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Copie de la pièce d'identité,
- ✓ Copie de la carte de demandeur d'emploi,
- ✓ Justificatif de paiement du RSA.

Où acheter vos titre de transport ?

- Agence commerciale Cap'bus

Adresse : 1 bis quai Commandant Réveille 34300 Agde ou dans l'un des points de vente (<https://www.capbus.fr/point-de-vente/>)

+ d'infos ? Cap'bus au

04 67 01 22 24 / www.capbus.fr

Les communes concernées : Adissan, Agde, Aume, Bessan, Castelnau de Guers, Caux, Cazouls d'Hérault, Florensac, Lézignan la Cèbe, Montagnac, Nézignan L'Évêque, Nizas, Pézenas, Pinet, Pomerols, Portiragnes, Saint Pons de Mauchien, Saint Thibery, Tourbes, Vias.

AGGLOMÉRATION DE BÉZIERS : TARIFS SOLIDAIRES

Demandez la carte mensuelle solidaire (ou carte 10 voyages ... ou carte annuelle solidaire à 24 €) Participation aux frais de matérialisation de la carte de 5€.

Quelles pièces fournir ?

- ✔ Formulaire complété (en téléchargement sur le site Beemob),
- ✔ Copie carte nationale d'identité et copie Carte vital,
- ✔ Justificatif de domicile,
- ✔ Justificatif de paiement du RSA,
- ✔ Dernier avis d'imposition sur le revenu (recto verso).

Où envoyer ou déposer votre dossier?

- par courrier à Vectalia Béziers Méditerranée Service, titres solidaires, 3 rue André Blondel, 34500 Béziers
- par e-mail UNIQUEMENT pour les habitants HORS BEZIERS à beemobsolidaires@vectalia.fr
- ou le déposer à la Boutic'Bus, Place Général de Gaulle à Béziers (boîte aux lettres prévue à cet effet).

+ d'infos ? BeeMob au
0800 80 80 80 / <https://beemob.fr>



Les communes concernées : Alignan-du-Vent, Bassan, Béziers, Boujan-sur-Libron, Cers, Corneilhan, Coulobres, Espondeilhan, Lieuran-lès-Béziers, Lignan-sur-Orb, Montblanc, Sauvian, Sérignan, Servian, Valras-Plage, Valros, Villeneuve-lès-Béziers.

EN OCCITANIE AVEC LE TARIF SOLIDARIO

Bénéficiez de 10 allers - retours gratuits tous les 6 mois en trains et cars liO TER en Occitanie et 75% de réduction sur les trajets liO Train en nombre illimité.

Pour qui?

Les bénéficiaires du RSA dont le seuil de ressources est inférieur à 80% du SMIC. Les bénéficiaires de l'AAH, certains demandeurs d'emplois, etc.

Quelles pièces fournir ?

- ✔ Formulaire complété (en téléchargement sur www.ter.sncf.com/occitanie),
- ✔ Justificatif de paiement du RSA ou France Travail,
- ✔ Copie de la carte d'identité-Photo d'identité,
- ✔ Justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Comment bénéficier de la Carte Solidario ?

- Envoyer votre dossier par courrier à liO TER Occitanie - Service Solidario' BP 31025 - 34006 Montpellier Cedex 01
- ou directement en ligne : <https://www.ter.sncf.com/occitanie/tarifs-cartes/carte-solidaire> puis cliquer sur "vous résidez dans les départements 11, 30, 34, 48 et 66 : comment obtenir la carte ?"

+ d'infos ? liO TER OCCITANIE au
0800 31 31 31 / www.ter.sncf.com/occitanie



Facilitez vos déplacements ...

AVEC LE RELAIS MOBILITE DE PASSERELLES SYNERGIES

Location de voiture, scooter, vélo, trottinette électrique, vélo à assistance électrique, d'une semaine à 3 mois, pour les allocataires du RSA qui reprennent un emploi ou entrent en formation professionnelle.

Quelles pièces fournir ?

- ✔ Fiche de liaison établie par le professionnel/ le travailleur social qui vous accompagne
- ✔ Contrat de travail ou attestation d'entrée en formation professionnelle

Lieux concernés : Tout le département de l'Hérault

+ d'infos ?

Passerelles Synergies

au 07 54 80 11 64 (Saint Jean-de-Védas pour tout le département)
au 06 30 06 55 45 (Cœur d'Hérault)
06 73 69 70 31 (Piémont Biterrois)
www.passerelles-chantiers.fr

...ET LA PLATEFORME MOBILITE APIJE et PASSERELLES SYNERGIES

Les plateformes mobilité sont des lieux d'accueil et d'info mobilité, qui reposent la préparation renforcée au code de la route, l'accompagnement pour obtention du permis B, des conseils en mobilité, de la location de véhicules, la promotion des mobilités alternatives, un garage solidaire, ...

Quelles pièces fournir ?

- ✔ Fiche de liaison établie par le professionnel accompagnant l'allocataire

+ d'infos ?

Apije

04.48.19.29.68 (Lunel)
09.53.42.93.70 (Jacou)
07.67.08.13.70 (Sète)
www.apije.org

Passerelles Synergies

07.76.15.61.91 (Cœur d'Hérault)
06.30.06.59.36 (Montpellier)
06 33 06 95 75 (Piémont Biterrois)
www.passerelles-chantiers.fr



Les aides à la mobilité

... DE FRANCE TRAVAIL

Vous reprenez un emploi ? Vous êtes inscrit à une formation éloignée de votre domicile ? Vous avez un entretien d'embauche ? Vous pouvez demander l'aide à la mobilité de France Travail (en tant que demandeur d'emploi inscrit à France Travail).

Cette aide peut prendre en charge tout ou partie de vos frais de déplacement, de repas et d'hébergement (attribuée sous certaines conditions).

Renseignez-vous auprès de votre conseiller France Travail
ou sur www.francetravail.fr



ADOPTÉZ LE COVOITURAGE

22 aires de covoiturage sont aménagées avec au total **783** places sur le territoire.

9 verront le jour dans les 3 prochaines années. Ces aires avec garages vélo, bornes de recharge électrique, pourraient bientôt être couvertes d'ombrières photovoltaïques pour alimenter en énergie propre les bâtiments alentours.

Retrouvez-les sur mavoiture.herault.fr

... DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT : L'AIDE FINANCIÈRE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (AFIE)

Vous êtes bénéficiaires du RSA et le montant de vos ressources est inférieur à 80% du SMIC net. Si vous démarrez une activité professionnelle (emploi salarié, formation professionnelle, période d'immersion en entreprise, création d'activité indépendante), l'AFIE (aide financière pour l'insertion et l'emploi) peut vous aider à financer vos dépenses liées aux déplacements : frais de transport (en commun, en véhicule personnel...), location de véhicule, une partie des frais d'assurance et du permis de conduire (cours de conduite). Elle est attribuée sous certaines conditions.

Parlez-en à votre référent unique, à l'organisme d'accompagnement (si vous avez signé un contrat d'engagements réciproques (CER) ou à votre conseiller France Travail (si vous êtes suivi par France Travail).



L'AUTO-STOP SÉCURISÉ ET CONNECTÉ AVEC REZO-POUCE

• **Quoi :** une application mobile gratuite de covoiturage mettant en lien conducteurs et auto-stoppeurs.

Cette application est réservée aux membres inscrits.

• **Quelles pièces fournir ?**

Copie de la pièce d'identité

• **Comment s'inscrire ?**

sur le site rezopouce.fr

